

**SICAV CAPITALISATION PLUS**  
**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026**

**Introduction**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **252 673 494 dinars**, un actif net de **252 609 966 dinars** et un bénéfice de la période de **2 898 591 Dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

**Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière trimestrielle accomplie par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières trimestrielle consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 avril 2026  
**Le Commissaire Aux Comptes :**  
**ORGA AUDIT**  
**Monoom Ben Ahmed**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2026</b>	<b>31/03/2025</b>	<b>31/12/2025</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	3	130 457 088	1 513 438	106 950 135
Obligations et valeurs assimilées		118 456 992	1 513 438	106 950 135
Titres OPCVM		12 000 096	0	0
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	4	122 216 406	133 369 639	36 272 417
Placements monétaires		122 215 632	133 368 747	36 271 882
Disponibilités		774	892	535
<b>Créances d'exploitation</b>		0	0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>252 673 494</b>	<b>134 883 077</b>	<b>143 222 552</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Autres créditeurs divers</b>	5	63 528	33 638	69 291
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>63 528</b>	<b>33 638</b>	<b>69 291</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	10	233 216 516	132 492 067	134 154 955
<b>Sommes distribuables</b>		19 393 450	2 357 372	8 998 306
Sommes distribuables des exercices antérieurs		15 641 215	0	0
Sommes distribuables de la période		3 752 235	2 357 372	8 998 306
<b>ACTIF NET</b>		<b>252 609 966</b>	<b>134 849 439</b>	<b>143 153 261</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>252 673 494</b>	<b>134 883 077</b>	<b>143 222 552</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 Au 31/03/2026	Période du 01/01 Au 31/03/2025	Période du 01/01 Au 31/12/2025
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	6	1 930 387	19 205	4 963 342
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 930 387	19 205	4 963 342
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	1 398 647	1 841 962	6 512 148
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>3 329 034</b>	<b>1 861 167</b>	<b>11 475 490</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	8	(369 935)	(180 325)	(1 223 565)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 959 099</b>	<b>1 680 842</b>	<b>10 251 925</b>
<b>Autres produits</b>		0	19	19
<b>Autres charges d'exploitation</b>	9	(60 508)	(33 149)	(202 622)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 898 591</b>	<b>1 647 712</b>	<b>10 049 322</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		853 644	709 660	(1 051 016)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>3 752 235</b>	<b>2 357 372</b>	<b>8 998 306</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		(853 644)	(709 660)	1 051 016
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		0	0	0
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</b>		0	0	0
<b>Frais de négociation de titres</b>		0	(395)	(23 327)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>2 898 591</b>	<b>1 647 317</b>	<b>10 025 995</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 Au 31/03/2026	Période du 01/01 Au 31/03/2025	Période du 01/01 Au 31/12/2025
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	2 898 591	1 647 317	10 025 995
Résultat d'exploitation	2 898 591	1 647 712	10 049 322
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0	0
Frais de négociation de titres	0	(395)	(23 327)
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	0	0	0
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	106 558 114	79 432 752	79 357 896
<b>Souscriptions</b>	191 748 686	124 806 567	394 875 904
- Capital	178 092 885	122 984 400	380 665 300
- Régularisation des sommes non distribuables	42 725	253 649	112 637
- Régularisation des sommes distribuables	13 613 076	1 568 518	14 097 967
<b>Rachats</b>	(85 190 572)	(45 373 815)	(315 518 008)
- Capital	(79 054 593)	(44 745 500)	(300 750 700)
- Régularisation des sommes non distribuables	(19 456)	(47 130)	(101 009)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 116 523)	(581 185)	(14 666 299)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>109 456 705</b>	<b>81 080 069</b>	<b>89 383 891</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	143 153 261	53 769 370	53 769 370
En fin de période	252 609 966	134 849 439	143 153 261
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période	1 333 611	534 465	534 465
En fin de période	2 318 136	1 316 854	1 333 611
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>108,971</b>	<b>102,403</b>	<b>107,343</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>6,15%</b>	<b>7,25%</b>	<b>6,70%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2026

(Unité en Dinars Tunisiens)

### **NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :**

La SICAV CAPITALISATION PLUS est une Société Anonyme créée le 25 mars 2024, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 4 décembre 2024.

Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CAPITALISATION PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment, l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de SICAV CAPITALISATION PLUS est confiée à la SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE, le dépositaire étant la BANQUE DE TUNISIE.

### **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

#### **1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### **2.2. Évaluation des placements en obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- \* À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- \* Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- \* À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV CAPITALISATION PLUS figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 mars 2026 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2023 » ainsi que les souches BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **2.3. Évaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.4. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.5. Opérations de pensions livrées**

#### **Titres mis en Pension :**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

#### **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique

« Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

### 3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

#### Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève à 130 457 088 dinars au 31 mars 2026 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES</b>		<b>255 000</b>	<b>25 500 000</b>	<b>25 839 502</b>	<b>10,23%</b>
<i>* Obligations de sociétés</i>					
- Emprunt Amen Bank AMEN BANK SUB 2025-2 CAT B	TNA3Z7AYXXX2	105 000	10 500 000	10 619 991	4,20%
AMEN BANK SUB 2026-1		45 000	4 500 000	4 615 281	1,83%
- Emprunt UBCI		60 000	6 000 000	6 004 710	2,38%
UBCI SUB 2025-1 CAT A	TNTWU2KQRW54	100 000	10 000 000	10 205 703	4,04%
UBCI SUB 2025-2 CAT C	TNATYQLQMS1D3	40 000	4 000 000	4 114 963	1,63%
- Emprunt BTK LEASING SUB 2026-1 CAT A		60 000	6 000 000	6 090 740	2,41%
		50 000	5 000 000	5 013 808	1,98%
<b>Titres émis par le Trésor et négociables Sur le marché financier</b>		<b>927 000</b>	<b>90 060 000</b>	<b>92 617 490</b>	<b>36,66%</b>
<i>* EMPRUNT NATIONAL</i>		<b>927 000</b>	<b>90 060 000</b>	<b>92 617 490</b>	<b>36,66%</b>
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	175 000	17 500 000	17 651 791	6,99%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 4ème tranche	TN9092FJVKK8	150 000	15 000 000	15 364 077	6,08%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 4ème tranche	TNMCPXLL1EE2	70 000	7 000 000	7 159 558	2,83%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	400 000	40 000 000	41 589 523	16,46%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	132 000	10 560 000	10 852 541	4,30%
<b>Titres des organismes de placement collectif</b>		<b>109 650</b>	<b>12 000 096</b>	<b>12 000 096</b>	<b>4,75%</b>
SICAV RENDEMENT	TN0002200293	109 650	12 000 096	12 000 096	4,75%
<b>TOTAL</b>			<b>127 560 096</b>	<b>130 457 088</b>	<b>51,64%</b>

#### Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités totalisent au 31 mars 2026 un montant de 122 216 406 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% actif net
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN</b>			<b>45 923</b>	<b>49 900 195</b>	<b>50 190 659</b>	<b>19,87%</b>
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BT</b>			<b>16 000</b>	<b>15 627 717</b>	<b>15 807 703</b>	<b>6,26%</b>
(160 jours au taux de 8,25%)	TNRLLYKHARC4	06/01/2026	5 000	4 858 521	4 934 949	1,95%
(160 jours au taux de 8,25%)	TNONO09SB6C5	07/01/2026	2 500	2 429 260	2 467 033	0,98%
(260 jours au taux de 8,25%)	TNHO7RG6R520	08/01/2026	1 500	1 432 521	1 454 920	0,58%
(160 jours au taux de 8,25%)	TNAB2TSJ6E33	14/01/2026	1 500	1 457 556	1 478 364	0,59%
(190 jours au taux de 8,25%)	TN5DPJI8FXW6	27/01/2026	500	483 310	489 092	0,19%
(40 jours au taux de 7,59%)	TNSRXY6CO2P0	12/03/2026	5 000	4 966 549	4 983 345	1,97%
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BNA</b>			<b>20 000</b>	<b>19 589 477</b>	<b>19 659 392</b>	<b>7,78%</b>
(120 jours au taux de 7,90%)	TN7PF29N0NA9	10/03/2026	20 000	19 589 477	19 659 392	7,78%
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BH</b>			<b>15 000</b>	<b>14 683 001</b>	<b>14 723 564</b>	<b>5,83%</b>
(120 jours au taux de 8,14%)	TNXW4MFJ85S9	15/03/2026	15 000	14 683 001	14 723 564	5,83%
<b>CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES</b>				<b>22 499 872</b>	<b>22 637 070</b>	<b>8,96%</b>
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 31/03/2026 au 28/04/2026, taux de 7,64%				14 000 093	14 000 093	5,54%
Prise en pension EMP NAT 2024 T1 TF BIAT du 13/03/2026 au 13/04/2026, taux de 7,64%				2 500 037	2 509 587	0,99%
Prise en pension EMP NAT 2024 T1 TF BIAT du 18/03/2026 au 17/04/2026, taux de 7,64%				1 000 014	1 002 773	0,40%
Prise en pension BTA Juillet 2032 7,5% AMEN BANK du 12/12/2025 au 10/06/2026, taux de 8,25%				4 999 728	5 124 617	2,03%
<b>COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN</b>			<b>9 923</b>	<b>9 923 000</b>	<b>9 984 254</b>	<b>3,95%</b>
(95 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	27/11/2025	774	774 000	785 859	0,31%
(94 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	07/12/2025	717	717 000	726 818	0,29%
(97 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	04/11/2025	621	621 000	629 391	0,25%
(98 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	03/11/2025	381	381 000	384 908	0,15%
(101 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	03/10/2025	282	282 000	284 648	0,11%
(96 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	12/10/2025	1 166	1 166 000	1 173 342	0,46%
(92 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	14/12/2025	936	936 000	939 493	0,37%
(968 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	10/12/2025	1 455	1 455 000	1 460 184	0,58%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	10/12/2025	2 754	2 754 000	2 761 475	1,09%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	16/11/2025	837	837 000	838 136	0,33%
<b>COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)</b>				<b>39 280 000</b>	<b>39 403 649</b>	<b>15,60%</b>
<b>DISPONIBILITES</b>					<b>774</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>				<b>121 603 067</b>	<b>122 216 406</b>	<b>48,38%</b>

**Note 5 : Autres créditeurs divers**

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 mars 2026 un montant de 63 528 DT au 31/03/2026 contre 33 638 DT au 31/03/2025 et se détaillant comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Retenue à la source	37 410	18 164	37 897
Redevance CMF	19 490	9 790	16 216
TCL	3 252	1 741	2 879
Provision honoraires commissaire aux comptes	2 976	3 543	11 899
Provision honoraires PDG	400	400	400
<b>TOTAL</b>	<b>63 528</b>	<b>33 638</b>	<b>69 291</b>

**Note 6 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1 930 387 DT pour le 1er trimestre de 2026 contre 19 205 DT pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent comme suit:

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2025</u>
Revenus des Emprunts Nationaux	1 616 313	19 205	4 852 804
Revenus des obligations des sociétés	314 074	0	110 538
<b>TOTAL</b>	<b>1 930 387</b>	<b>19 205</b>	<b>4 963 342</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 à 1 398 647 DT contre 1 841 962 DT pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2025</u>
Intérêts des certificats de dépôt	361 594	102 654	777 937
Intérêts des comptes à terme	198 885	69 060	701 048
Intérêts des comptes de placement	474 290	825 016	3 076 411
Revenus des prises en pension	363 878	845 232	1 956 752
<b>TOTAL</b>	<b>1 398 647</b>	<b>1 841 962</b>	<b>6 512 148</b>

**Note 8 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 à 369 935 DT contre 180 325 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaillent ainsi :

	<b>Trimestre 1 2026</b>	<b>Trimestre 1 2025</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2025</b>
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	285 114	138 979	943 017
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	84 821	41 346	280 548
<b>TOTAL</b>	<b>369 935</b>	<b>180 325</b>	<b>1 223 565</b>

**Note 9 : Autres charges d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 à 60 508 DT contre 33 149 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	<b>Trimestre 1 2026</b>	<b>Trimestre 1 2025</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2025</b>
Redevance CMF	47 819	23 385	157 415
TCL	8 102	4 601	28 079
Contribution sociale de solidarité	400	400	400
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	2 978	3 544	11 900
Rémunération de personnel (PDG)	1 200	1 200	4 800
Droit de timbre	2	0	6
Charges diverses	7	19	22
<b>TOTAL</b>	<b>60 508</b>	<b>33 149</b>	<b>202 622</b>

## Note 10 : Capital

### Capital au 31-12-2025

Montant	134 154 955
Nombre de titres	1 333 611
Nombre d'actionnaires	517

### Souscriptions réalisées

Montant	178 092 885
Nombre de titres émis	1 770 395
Nombre d'actionnaires nouveaux	133

### Rachats effectués

Montant	(79 054 593)
Nombre de titres rachetés	(785 870)
Nombre d'actionnaires sortants	(39)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	23 269

### Capital au 31-03-2026

Montant	233 216 516
Nombre de titres	2 318 136
Nombre d'actionnaires	611

## 11- AUTRES INFORMATIONS

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.